

Rapport de synthèse (Séminaire sur le développement local durable)

Omar BESSAOUD

Le séminaire a permis de relever une série de paradoxes

1) Le premier concerne la relation entre le local et le global.

La mondialisation se traduit par l'effacement des frontières nationales, le retrait de l'Etat et un rôle dominant des firmes multinationales, l'unification des marchés et à une sélection de territoires privilégiés (disposant de ressources humaines, économiques et naturelles, d'infrastructures de base...); elle accélère des phénomènes d'homogénéisation des valeurs culturelles, des comportements quant aux modes de consommation des biens culturels ou alimentaires, de négation des spécificités. La globalisation économique et financière a produit paradoxalement un mouvement favorisant des mécanismes de retour au local, de promotion d'une économie de proximité fondée sur le renforcement des liens entre des acteurs locaux (institutionnels, secteurs publics, privés, coopératifs) orientant leurs activités vers la valorisation de ressources locales et la construction de leurs territoires, encourageant des démarches identitaires et culturelles. Nous serions en d'autres termes confrontés à une concurrence entre deux espaces : un espace planétaire que les marchés financiers façonnent, et un espace local, enjeu d'innovation organisationnelle, économique et technologique que les acteurs locaux – reliés entre eux par des liens culturels et historiques – tentent de bâtir.

2) Le second paradoxe exprime une forme de tension forte entre des préoccupations économiques d'une part, et d'autre part, la préservation des ressources naturelles et écologiques, le maintien de la cohésion sociale. Il s'agit d'une confrontation entre un cycle économique opérant selon des normes dictées par les marchés dominées par une reproduction du capital sur le court ou moyen terme et les cycles naturels ou de reproduction de la société qui se réalisent eux sur le long terme et ou la durée historique (au sens que lui donne l'Ecole des Annales) est l'échelle de mesure du temps. Le modèle de croissance promu par les processus de mondialisation participe à la destruction des ressources naturelles, à un partage inégal des ressources et des fruits de la croissance, au relâchement du lien social, à l'exclusion sociale et à la pauvreté. Le développement local durable qui revêt une triple dimension (économique, sociale et écologique) ne peut quant à lui se concevoir sans assurer une reproduction du capital économique, social et naturel. Il présuppose un développement concomitant des fonctions

économiques, sociales et naturelles et repose sur la réalisation d'une équité territoriale, sociale intra-générationnelle et inter-générationnelle.

3) Le troisième paradoxe a trait aux liens entretenus entre des processus qui imposent des conceptions unitaires, des visions uniques et la diversité des réponses qu'apportent les sociétés à la résolution de leurs problèmes. Les conventions internationales (Rio, Kyoto...), les accords économiques ou commerciaux (OMC, Accords d'association, les politiques d'ajustement structurel ou les réformes économiques adoptées au Nord comme au Sud de la Méditerranée proposent les mêmes dispositifs institutionnels, les même formes d'organisation ou de gouvernance (démocratie participative, promotion des organisations de la société civile, développement local et décentralisation, retrait de l'Etat), les mêmes outils de gestion économique ou commerciale (fondés sur la compétitivité, le libre-échange, la rentabilité financière) ou des affaires sociales (« filet social » et lutte contre la pauvreté). La mise en œuvre de ces conceptions – et des modèles théoriques qui les fondent- se traduisent en revanche, si l'on compare les différentes expériences au Nord comme au Sud, par la diversité. Diversité dans les temporalités et les rythmes de réalisation, dans leur ampleur et leurs effets sur les systèmes économiques, les sociétés ou la nature. Les dispositifs organisationnels et institutionnels au Nord se caractérisent par la complexité et l'existence d'un réseau relativement dense d'associations, d'organisations sociales et d'institutions publiques aptes à assurer les fonctions de régulation économique (les règles du marché et de la concurrence) et sociale. Le développement d'institutions étatiques et l'organisation de la société civile vient appuyer le développement économique dans les pays du Nord. L'action collective et la gouvernance locale favorisent l'accumulation d'un capital social qui supplée à la fois aux défaillances du marché et de l'Etat (les associations et les organisations locales offrent des biens et services que le marché ou l'Etat central ne fournit pas). A l'opposé le déficit institutionnel, organisationnel (tant au niveau de l'Etat qu'au niveau de la société civile) dans les sociétés du Sud aggrave les dysfonctionnements du marché (les marchés sont informels) ; il n'apporte que peu de réponses aux défaillances de l'Etat. Les tendances au maintien –sinon à la résurgence- au sein de la société de liens fondés sur les rapports de parenté, de région, le sentiment religieux... font obstacle à l'émancipation de la société civile. Ces liens définissent plus l'existence d'une communauté (au sens wébérien du terme) que d'une société (où les relations entre les individus sont fondées sur la règle de droit et/ou le contrat). Ces observations n'excluent pas que des progrès sont réalisés ici et là en matière d'organisation, de démocratie participative ou d'action collective engagée au niveau local.

4) Le quatrième paradoxe exprime des tensions entre, d'une part, des tendances au conflit existant entre les différents partenaires locaux, des intérêts contradictoires qui les opposent dans la gestion des ressources ou leur répartition, et d'autre part, la nécessité partagée d'une coordination de

leurs activités, la création d'un cadre de négociation pour gérer les divergences, la recherche d'un consensus et d'une participation. Les associations offrent un cadre adéquat à l'action collective ; elles constituent des structures facilitant la concertation entre les différents acteurs (publics-privés). Le développement local durable ne peut se concevoir sans la mise en place de structures de médiations et de dialogue facilitant la constitution d'un capital social, sans la construction d'entités sociales reconnues et bénéficiant de la légitimité, sans les cadres d'action favorisant l'apprentissage au dialogue afin d'assurer les meilleures conditions d'une gouvernance locale.